



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES GOUVERNEMENT DU CANADA

Mémoire de la Fédération des chambres de commerce du
Québec (FCCQ)

présenté à l'occasion des consultations prébudgétaires
du Ministère des Finances Canada

Janvier 2009

555, boul. René-Lévesque Ouest
19e étage
Montréal (Québec) H2Z 1B1
tél. (514) 844-9571 téléc. (514) 844-0226
■
fccq.ca



Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce de son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente plus de 40 000 entreprises et 100 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. La FCCQ défend ardemment les intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

Table des matières

Table des matières	2
1. Introduction.....	3
2. Stimuler de manière efficace et responsable à court terme	3
2.1 Aider les secteurs en difficulté	4
Recommandations.....	4
2.2 Investir dans les infrastructures	4
Recommandations.....	5
2.3 Soutenir le développement économique des régions.....	5
Recommandations.....	5
3. Bâtir une économie forte à long terme.....	5
3.1 Innovation et productivité	6
Recommandations.....	6
3.2 Disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée	6
Recommandations.....	7
3.3 Internationalisation	7
Recommandations.....	8
3.4 Développement durable	8
Recommandations.....	8
4. Conclusion	9

1. Introduction

La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) participe avec plaisir aux consultations du ministère des Finances Canada à propos du Budget 2009. Elle remercie le gouvernement du Canada de faire entendre la voix de ses membres sur les moyens à prendre pour protéger l'économie canadienne.

De par son réseau de 162 chambres de commerce représentant plus de 40 000 entreprises et 100 000 gens d'affaires, la FCCQ constitue le réseau d'affaires le plus important et le plus représentatif du Québec. Ses membres proviennent de toutes les régions administratives et de tous les secteurs économiques. Depuis 1909, la FCCQ défend ardemment les intérêts des gens d'affaires du Québec au chapitre des politiques publiques.

À l'échelle planétaire, les institutions financières se désendettent et se recapitalisent en vendant leurs actifs et en restreignant leurs emprunts. Non seulement les bourses ont encaissé des pertes considérables, mais les consommateurs et les entreprises subissent des conditions de crédit resserrées. En peu de mots, la crise financière détériore l'économie mondiale dont la croissance avait déjà commencé à fléchir au début de 2008. Le Canada devait tôt ou tard subir les contrecoups de la récession américaine et du ralentissement mondial. Pour l'un des pays les plus tributaires du commerce international, le contraire aurait été surprenant. Ainsi, la Banque du Canada n'hésite plus à dire que l'économie canadienne est en récession et plusieurs économistes du secteur privé s'attendent à une contraction de l'économie canadienne pour l'ensemble de 2009 (p. ex. BMO, Scotia, TD et l'OCDE).

Rarement un budget aura-t-il été aussi attendu. Rarement l'économie canadienne aura-t-elle autant eu besoin de mesures fiscales et budgétaires pour assurer sa croissance. L'objectif principal de ce budget sera de rassurer les gens et d'aider les entreprises à traverser la récession et la crise financière. Toutefois, au-delà des mesures ponctuelles pour stimuler l'économie, le gouvernement du Canada doit s'engager sur des actions de développement à long terme et continuer à renforcer la compétitivité du Canada et de ses entreprises. Car le moyen le plus efficace de prémunir notre économie de la débâcle financière et économique de notre voisin du Sud est encore de miser sur notre compétitivité.

La FCCQ est pleinement en accord avec les principes de saines politiques économiques que préconise le document de consultation *Stimulation budgétaire* du Ministère des Finances Canada. Nous sommes confiants que nos recommandations trouveront écho dans votre Budget 2009 et dans le plan de relance qui l'accompagnera. Alors que votre plan de relance devra s'orienter sur le court terme avec un large éventail de mesures fiscales et budgétaires ciblées et temporaires, le Budget 2009 devra poursuivre les efforts entrepris en novembre 2006 avec la publication du plan économique *Avantage Canada* afin de bâtir à long terme une économie forte pour les Canadiens et pour leurs entreprises. Nous nous attendons, par conséquent, à ce que le Budget 2009 réponde aux principales préoccupations des gens d'affaires du Québec : 1) l'innovation et la productivité, 2) la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée, 3) l'internationalisation et 4) le développement durable.

La récession américaine sera longue et profonde et l'économie canadienne sera rudement mise à l'épreuve au cours de la prochaine année. Il est plus que temps que le gouvernement du Canada assume ses responsabilités et réponde aux impératifs économiques. Il doit redonner confiance aux Canadiens dans leur économie et dans la capacité de leur gouvernement à gérer le ralentissement économique.

2. Stimuler de manière efficace et responsable à court terme

Les Canadiens et les entreprises souhaitent que le gouvernement du Canada mette en place un plan de relance économique important afin de stimuler l'économie en cette période de récession et afin de rétablir la confiance des consommateurs et des entreprises. Les mesures qui seront proposées dans ce plan devront :

- avoir un effet immédiat et à court terme,

- être efficaces en entraînant le maximum de retombées,
- avoir une durée limitée à la période de ralentissement et
- être structurantes, c'est à dire être utiles à long terme.

Une diminution du fardeau fiscal des particuliers pourrait avoir un effet positif sur les dépenses de consommation. Cependant, il y a un risque qu'en diminuant les impôts, les consommateurs prennent l'argent épargné pour rembourser leurs dettes, pour accroître leur épargne et pour acheter des produits importés. Par conséquent, les dépenses qu'encourra le gouvernement du Canada dans son plan de relance devront être ciblées afin de bénéficier aux citoyens et aux entreprises qui réinjecteront cet argent dans l'économie.

La FCCQ recommande au gouvernement du Canada : d'aider les entreprises qui éprouvent des difficultés à financer leurs projets d'investissement et leur fonds de roulement, d'accroître et d'accélérer les investissements dans les infrastructures et de soutenir le développement économique des régions durement affectées par le ralentissement et la dépréciation du prix des matières premières.

2.1 Aider les secteurs en difficulté

La FCCQ croit que les secteurs forestier et manufacturier ont besoin d'un coup de main pour s'ajuster aux nouvelles réalités concurrentielles et conjoncturelles. Comme n'importe quel contribuable soutenu par le gouvernement lorsqu'il n'a pas les ressources nécessaires pour subvenir à lui-même, la FCCQ croit que les entreprises canadiennes doivent pouvoir compter sur l'aide gouvernementale lorsqu'elles connaissent une situation difficile à cause de facteurs exceptionnels hors de leur contrôle. Conséquemment, la FCCQ souscrit fortement à ce que le gouvernement développe des politiques d'aide temporaires spécifiques pour les industries qui connaissent une situation financière difficile.

Évidemment, un juste équilibre est nécessaire pour que le gouvernement ne se trouve pas à subventionner des industries dont la raison d'être n'est pas économiquement justifiable. Il ne convient pas de se lancer au secours de canards boiteux, mais bien d'éviter que l'accès au capital et l'environnement fiscal nuisent à leur rentabilité et compétitivité.

Recommandations

- Appuyer les industries touchées par la conjoncture économique (p. ex. les industries des secteurs forestier et manufacturier) afin de permettre leur restructuration
- Mettre en place un programme de prêts et de garanties de prêts afin d'aider les entreprises au prise avec le resserrement des conditions de crédit
- Établir une politique d'achat préférentiel dans le respect des règles du commerce international pour favoriser l'achat des produits canadiens par le gouvernement du Canada
- Autoriser les entreprises à prolonger de 5 à 10 ans la période des versements destinés à combler le déficit actuariel de leur régime de pension
- Rendre les frais de représentation pleinement déductibles pour les entreprises

2.2 Investir dans les infrastructures

Pour stimuler l'économie, la plupart des gouvernements ont décidé d'accroître et d'accélérer les investissements dans les infrastructures. L'idée est excellente, mais encore faut-il que le développement de ces projets d'investissement aille bon train. En effet, ces projets prennent souvent beaucoup de temps avant d'être mis en œuvre et leurs échéanciers ne sont pas toujours respectés. Il en va de même pour les grands projets d'investissement privés qui doivent passer au travers d'un lourd processus d'approbation gouvernemental. Par conséquent, si le gouvernement du Canada prévoit aller de l'avant en investissant des sommes importantes dans l'amélioration des infrastructures canadiennes, il devrait également mettre

sur pied un groupe spécial qui aura pour mandat d'accélérer les projets publics dans les infrastructures et les grands projets privés mis en examen.

Le gouvernement devrait également en profiter pour accroître la compétitivité du Canada en investissant dans les infrastructures les plus structurantes pour l'économie. Par exemple, le gouvernement du Canada pourrait investir dans les infrastructures de transport de manière à moderniser et à appuyer le secteur canadien de la logistique et des approvisionnements : un secteur clef de la nouvelle économie mondialisée. De même, le gouvernement devrait privilégier les investissements dans les infrastructures d'enseignement et de recherche et développement.

Recommandations

- Accroître et accélérer les investissements dans les infrastructures
 - o mettre sur pied un groupe spécial qui aurait pour mandat d'accélérer les projets publics et les grands projets privés
- Privilégier les investissements et le financement des projets d'infrastructures :
 - o de transport en appui à l'internationalisation
 - o d'enseignement en appui à la productivité
 - o de recherche et développement en appui à l'innovation
- S'assurer de ne pas investir dans des infrastructures qui concurrenceraient celles d'entreprises privées

2.3 Soutenir le développement économique des régions

Le recul de l'économie se fait sentir pour l'instant au Québec davantage dans les régions ressources que dans les régions centrales. Les régions ressources ont en effet vu leurs revenus fondre avec la dépréciation du prix des matières premières et leurs activités économiques diminuer avec l'effondrement du marché immobilier américain. Les industries forestières et celles de la fabrication des produits en bois occupent une place importante dans leur économie.

Les nombreuses chambres de commerce régionales et les autres organismes sans but lucratif dévoués au développement économique des régions du Québec sont très appréciés par la communauté des gens d'affaires. La FCCQ est soucieuse de voir le gouvernement du Canada appuyer les chambres de commerce et ces organismes, notamment dans l'éventualité d'une refonte de l'aide fédérale au développement économique régional. Dans ce domaine, plus que dans tout autre, il est essentiel que les efforts de tous les paliers de gouvernement et des différentes organisations en appui au développement économique soient cohérents.

Recommandations

- Restaurer le financement des agences de développement économique régional, notamment celui de Développement économique Canada pour les régions du Québec, en faveur des organisations de développement sans but lucratif dévouées au développement économique régional et sectoriel
- Accroître le financement d'Exportation et développement Canada et de la Banque de développement du Canada – dont les programmes sont très appréciés par la communauté des gens d'affaires du Québec – afin qu'ils puissent augmenter leurs financements et favoriser le développement économique
- Développer des programmes de soutien à la diversification des économies régionales, particulièrement celles frappées par la crise forestière

3. Bâtir une économie forte à long terme

La finalité des actions de la FCCQ est de s'assurer que les gouvernements favorisent la croissance et la compétitivité des entreprises. Pour ce faire, les gouvernements doivent orienter leurs actions de façon à concevoir un environnement propice à la création de valeur et au développement des entreprises. La

compétitivité d'une économie dépend de plusieurs facteurs, notamment de : la qualité des politiques gouvernementales, la réglementation, la fiscalité, les institutions, les infrastructures, le niveau d'éducation et l'environnement macroéconomique.

Tout en visant cet objectif, les interventions de la FCCQ s'articulent autour des principales préoccupations des gens d'affaires du Québec, soient : 1) l'innovation et la productivité, 2) la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée, 3) l'internationalisation et 4) le développement durable. Ces quatre préoccupations sont enchâssées dans la planification stratégique 2008-2012 de la FCCQ et se trouvent les enjeux sur lesquels elle concentrera ses efforts au cours des prochaines années.

3.1 Innovation et productivité

Pendant que le vieillissement de la population et la démographie languissante menacent la croissance à long terme de l'économie canadienne et le niveau de vie des Canadiens, la concurrence des pays en émergence, l'intégration mondiale des chaînes de production et de distribution et la force du dollar modifient en profondeur la position concurrentielle des entreprises canadiennes. Pour répondre à ces défis, le gouvernement du Canada devra faire tout ce qui est en son pouvoir pour accroître la productivité des entreprises. Il devra, par conséquent, accorder la plus grande importance aux leviers de croissance de la productivité que sont le capital humain, le capital physique et l'innovation, tout en dotant le Canada d'infrastructures de qualité et de réglementations intelligentes.

La productivité dépend, entre autres, de l'éducation, des investissements en machinerie et équipement (M&E) et de la recherche et développement (R&D). Du côté des investissements en M&E, la situation québécoise est déplorable, particulièrement dans le secteur manufacturier. Pendant que le dollar s'appréciait par rapport au dollar américain, les investissements en M&E dans le secteur manufacturier québécois diminuaient de façon marquée : -5,6 % en 2004, -6,8 % en 2005, -7,8 % en 2006 et -8,9 % en 2007. Au chapitre de la R&D, le ratio des dépenses intra-muros en R&D en pourcentage du PIB a fondu de 15 % au Québec depuis 2001. Malgré les efforts déployés par les gouvernements, la performance du Québec et du Canada à l'échelle mondiale se situe sous celle du G-7 et nettement en deçà des leaders mondiaux que sont la Suède, le Japon et la Finlande.

Recommandations

- Accroître le soutien fiscal et développer de nouvelles mesures afin de favoriser la R&D et l'innovation
- Prolonger et bonifier les crédits d'impôt à l'investissement, et les rendre remboursables pour les entreprises déficitaires mais viables
- Créer une exemption fiscale sur les royalties associées aux produits brevetés dont la R&D et la production auraient été effectuées au Canada
- Développer des mesures afin d'inciter les PME innovantes à former et à adhérer à des réseaux d'innovation ouverte
- Encourager les transferts technologiques entre universités et entreprises

3.2 Disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée

Alors que la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée préoccupe de plus en plus les gens d'affaires du Québec, bon nombre d'entreprises font face à une pénurie. Et avec le vieillissement de la population, ce problème ne peut que s'aggraver. Afin de palier le déclin de la population active, de contrer les pénuries de main-d'œuvre et d'accroître le bassin de travailleurs qualifiés, le gouvernement du Canada devra agir sur plusieurs fronts. Il devra développer des mesures afin, notamment : de prolonger la vie professionnelle des travailleurs âgés, attirer les immigrants qualifiés, intégrer les assistés sociaux dans la population active et accroître le financement de l'éducation postsecondaire, de l'aide aux études et à la formation.

Un récent sondage *Baromètre* commandé par la FCCQ indique que plus de 80 % des entreprises du Québec ont ou prévoient connaître des difficultés reliées à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Ce résultat corrobore les nombreux cas de pénurie de main-d'œuvre observés dans les régions du Québec. Selon le Conference Board du Canada, il manquera, d'ici 2030, 363 000 travailleurs au Québec, soit 8,5 % de la population active.

Recommandations

- Éliminer les impôts et les autres mesures qui découragent les travailleurs âgés à prolonger leur vie active
- Réduire les délais de traitement des demandes d'immigration et éliminer les autres irritants à l'immigration
- Mettre sur pied un système uniforme et exhaustif de reconnaissance des titres de compétences étrangers
- Mettre sur pied des programmes et des mesures fiscales afin de soutenir la relève entrepreneuriale et faciliter le transfert transgénérationnel des entreprises
- Augmenter les transferts aux provinces destinés à l'éducation postsecondaire

3.3 Internationalisation

Avec l'intensification de la concurrence des pays à faible coût de main-d'œuvre et avec les fluctuations du dollar canadien, les exportateurs du Canada doivent redoubler d'efforts et souvent diminuer leurs marges de profits pour rester compétitifs à l'étranger. De même, avec l'intégration mondiale des chaînes d'approvisionnement, l'environnement d'affaires au Canada doit se démarquer pour attirer les multinationales et pour conserver les entreprises d'ici. Plus que jamais, les accords commerciaux entre le Canada et les pays étrangers, mais également entre les provinces, sont requis pour consolider la présence des entreprises au Canada et pour accroître leurs parts de marché à l'étranger. Afin de soutenir les entreprises canadiennes dans l'internationalisation grandissante du commerce, le gouvernement du Canada devra accorder la plus grande importance: à la négociation d'accords commerciaux internationaux (et interprovinciaux), au démarchage des multinationales canadiennes à l'étranger et à l'attractivité du Canada.

La concrétisation des négociations du Doha Round à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'avérait primordiale pour le Canada. Le vingtième de tous les emplois au Canada et près de 40 % de notre production reposent sur les exportations. De plus, avec une population active en diminution, la croissance future de la demande intérieure sera moins soutenue que par le passé. Par conséquent, l'économie canadienne devra, pour croître, miser davantage sur son secteur extérieur.

L'échec des négociations du Doha Round place aujourd'hui les entreprises canadiennes en situation de désavantage concurrentiel par rapport aux entreprises américaines. Alors que les États-Unis ont conclu 15 accords de libre-échange bilatéraux depuis 2001 et que l'Union européenne a été tout aussi active, le Canada n'en a signé que trois récemment : avec le Pérou, la Colombie et l'Association européenne de libre-échange qui regroupe l'Islande, la Norvège, la Suisse et le Liechtenstein. Les États-Unis, par l'importance de leur marché domestique, sont en mesure de signer beaucoup plus d'accords commerciaux bilatéraux que le Canada. Le Canada, par conséquent, avait beaucoup à gagner de la signature d'un accord commercial multilatéral entre les 150 membres de l'OMC. Il est à noter, cependant, que la récession américaine et le ralentissement mondial risqueront d'inciter certains pays à recourir au protectionnisme. La FCCQ souhaite que le gouvernement du Canada résiste à la tentation d'adopter semblables mesures et l'invite à jouer un rôle de leader sur la scène internationale afin d'en limiter le recours par les autres pays.

En refusant d'assouplir sa position quant aux tarifs à l'importation et aux systèmes de gestion de l'offre qui protègent le secteur canadien de l'agriculture durant les négociations du Doha Round, le gouvernement du Canada s'est trouvé à sacrifier le secteur manufacturier et certaines industries du secteur des services

pour satisfaire les intérêts d'un secteur en particulier dont les membres ne sont responsables que de 2 % de la production canadienne. Il est plus que souhaitable qu'un débat de fond ait lieu sur ce sujet, avec la participation des intervenants du milieu agricole, afin de moderniser le système de gestion de l'offre, mais, surtout, afin de mieux positionner le Canada lors de la reprise des négociations du cycle de Doha.

Recommandations

- Accroître les efforts sur la négociation d'accords de commerce bilatéraux et multilatéraux, particulièrement avec l'Union européenne et avec les membres de l'OMC
- Jouer un rôle de leader et susciter la réflexion quant à l'avenir des systèmes de gestion de l'offre dans le secteur de l'agriculture advenant une concrétisation des négociations du cycle de Doha à l'OMC
- Mettre sur pied un centre de veille commercial ou d'intelligence économique pour aider les entreprises canadiennes à identifier et à profiter des opportunités offertes par l'internationalisation
- Soutenir le gouvernement du Québec dans ses efforts pour créer un nouvel espace économique, notamment en appuyant les négociations visant à établir un accord commercial entre l'Ontario et le Québec et l'entente concernant la libre circulation de la main-d'œuvre sous l'égide du Conseil de la fédération
- Soutenir les efforts de la FCCQ dans le maintien et le développement des corridors de commerce avec les états américains

3.4 Développement durable

Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme de développement qui tient compte du caractère indissociable de l'environnement, de la société et de l'économie et qui répond aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre le développement des générations futures. La FCCQ souscrit fortement aux principes du développement durable. Les entreprises n'ont pas seulement un rôle économique à jouer, mais également un rôle social et environnemental. L'environnement est au cœur des préoccupations d'un grand nombre d'entrepreneurs qui désirent réellement concilier la croissance de leur entreprise avec le respect de l'environnement et des communautés. Ces entrepreneurs investissent des sommes importantes afin d'adopter des procédés de fabrication moins polluants et moins énergivores. Pour soutenir les entreprises qui adhèrent au développement durable et pour inciter les autres à adopter cette voie, le gouvernement du Canada devra développer des partenariats afin d'éviter l'adoption de mesures environnementales outrageusement coercitives qui mettraient à mal la compétitivité du pays.

Le nombre très élevé d'entreprises ayant adhéré à la certification ISO 14 000 sur le management environnemental prouve que les gens d'affaires du Québec sont particulièrement sensibles aux questions environnementales. Il y avait, en 2006, au Québec, 10 certifications ISO 14 000 par 100 000 habitants contre 3 dans le reste du Canada (RdC). Par ailleurs, le Québec jouit d'un avantage indéniable au niveau des énergies renouvelables. L'utilisation massive d'énergie hydro-électrique permet à la province d'émettre per capita à peu près deux fois moins d'émissions de gaz à effet de serre (GES) que le RdC.

Recommandations

- Promouvoir le développement de la filière énergétique des biocarburants de deuxième génération, notamment ceux utilisant des résidus forestiers
- Établir des incitatifs pour la conversion vers l'efficacité énergétique et vers les technologies vertes
- Adopter une philosophie incitative plutôt que coercitive en réglementation environnementale et miser sur des mécanismes de marché, telle la Bourse de carbone de Montréal
- Établir des cibles réalistes et un plan bien défini quant à la réduction des GES, car les entreprises ont besoin d'un environnement stable sans incertitude pour investir
- Faire en sorte que le cadre de réglementation fédéral sur les émissions industrielles de GES reconnaisse les efforts passés du Québec

4. Conclusion

Toute l'attention du gouvernement du Canada et des partis politiques représentés à la Chambre des communes doit maintenant être concentrée sur l'économie. La FCCQ espère que l'ensemble des partis travaillera en collaboration afin de soutenir l'économie canadienne à court terme tout en mettant en place des mesures structurantes pour renforcer la compétitivité du Canada et de ses entreprises à long terme. Le Canada est l'un des pays industrialisés dont les finances publiques sont les plus saines. Nous sommes confiants que les choix du gouvernement du Canada seront responsables et équilibrés. Si ces choix devaient se traduire par un déficit accru, le gouvernement devra s'assurer que ce dernier ne sera que temporaire et qu'il ne dégénère pas en déficit structurel. Les politiques et les mesures que vous mettrez en place auront pour tâche non seulement de redonner confiance aux Canadiens dans leur économie, mais également dans la capacité du gouvernement à gérer les ralentissements économiques.